



NOTE DE TRAVAIL

TREIZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 9 – 19 octobre 2018

COMITÉ B

Point 7 : Risques de sécurité opérationnelle

**7.2 : Risques de sécurité opérationnelle aux niveaux mondial, régional et national,
et rôle des RSOO et des RASG dans la réalisation des objectifs du GASP**

**IMPORTANCE DE MAINTENIR LE CADRE DE SÉCURITÉ DES RASG
POUR APPUYER LE GASP**

(Note présentée par les États-Unis)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les États-Unis reconnaissent les avantages du *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde* (GASP, Doc 10004) et la nécessité de le soutenir à l'échelle régionale par l'entremise des Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG). Le rôle des RASG est d'appuyer et de réaliser l'objectif du GASP, qui est de continuer à réduire le nombre de décès dans l'aviation commerciale. Le cadre établi des RASG leur a permis de remplir ce rôle et a contribué à améliorer la sécurité dans les régions, en grande partie grâce à la mise en œuvre d'initiatives de renforcement de la sécurité (SEI) qui abordent les risques au moyen d'un processus collaboratif guidé par les données. Comme le GASP et le *Plan mondial de navigation aérienne* (GANP, Doc 9750) sont liés, ce dernier étant soutenu à l'échelle régionale par l'entremise des Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG), la concrétisation de leurs objectifs respectifs dépend fondamentalement de la coordination entre les RASG et les PIRG. Cela dit, le succès continu des RASG est essentiel pour l'amélioration de la sécurité dans les régions et ne peut être atteint qu'en utilisant un cadre solide axé sur la sécurité. À cet égard, l'OACI et les États membres sont encouragés à étudier les avantages des RASG en matière de sécurité, avantages qui découlent du cadre de sécurité en place, et à soutenir le maintien de ce cadre.

Suite à donner : La Conférence est invitée à convenir de la recommandation figurant au paragraphe 3.1.

1. INTRODUCTION

1.1 L'objectif du *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde* (GASP, Doc 10004) est de « réduire continuellement le nombre et le risque d'accidents mortels grâce à l'élaboration et la mise en œuvre harmonisées de plans régionaux et nationaux de sécurité de l'aviation. »¹ Les États, les régions et l'industrie gèrent l'exécution du GASP par la coordination d'initiatives de renforcement de la sécurité (SEI).

1.2 Les Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) s'acquittent de leur rôle, qui est défini dans le GASP, au moyen du cadre de sécurité établi par le GASP. Dès leur création, plusieurs des RASG ont été modelés sur l'Équipe américaine pour la sécurité de l'aviation commerciale (CAST), un groupe mixte gouvernement-industrie qui a pour mission de réduire les risques de décès dans l'aviation commerciale. Parmi les membres de la CAST, on compte des représentants d'autorités de l'aviation civile, de transporteurs aériens, d'organisations syndicales, de fabricants, de l'OACI et d'autres organismes de l'industrie. Comme pour la CAST, le succès de plusieurs des RASG dépend de la collaboration et du partenariat entre le gouvernement et l'industrie.

1.3 Au cours des dernières années, les RASG ont réussi à atteindre l'objectif du GASP consistant à accroître la sécurité de l'aviation dans les régions. Ce succès se constate par les partenariats établis entre les gouvernements et l'industrie qui ont suscité des changements, ainsi que par la mise en œuvre des SEI définies dans le cadre de ce processus guidé par les données. Cette collaboration a donné lieu à un contexte favorable au partage de renseignements de sécurité et à l'élaboration de stratégies efficaces d'atténuation des risques de décès dans les régions. Tout en appuyant un renforcement de la collaboration entre les groupes régionaux, pour faire en sorte que les régions continuent de retirer des avantages du point de vue de la sécurité, il est essentiel que les RASG maintiennent la méthodologie guidée par les données établie pour détecter et atténuer les risques.

2. ANALYSE

2.1 Les RASG ont grandement contribué à réduire le taux d'accidents dans les régions ; par conséquent, l'OACI et ses États membres doivent poursuivre les efforts et veiller à ce que les RASG continuent de se concentrer à tirer parti d'une approche guidée par les données pour faire progresser la sécurité.

2.2 Dans la note AN-Conf/13-WP/30, au paragraphe 2.2, « Améliorer le soutien à la mise en œuvre à l'aide de mécanismes régionaux », l'OACI a noté l'appui en faveur de la planification et de la mise en œuvre des plans mondiaux par l'entremise de mécanismes régionaux, comme les groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et les RASG, ainsi que de l'adoption d'un processus permettant aux États de fournir une rétroaction sur les mandats (TOR) respectifs de ces groupes. L'OACI a aussi fait part des propositions du Forum mondial sur le développement des PIRG et des RASG, qui a eu lieu à Montréal (Canada) le 13 décembre 2017.

2.3 Les États-Unis appuient la planification et la mise en œuvre des plans mondiaux par l'entremise de mécanismes régionaux et l'adoption d'un processus permettant une rétroaction des États sur les mandats des groupes. Ils appuient également les suggestions du Forum mondial sur le développement des PIRG et des RASG relatives à une collaboration plus efficace entre les RASG et

¹ Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde* (Doc 10004), édition 2020-2022 (projet).

les PIRG et sont d'accord sur l'amélioration des mécanismes régionaux pour faciliter la collaboration, l'harmonisation et le partage des meilleures pratiques et des enseignements. De plus, les États-Unis conviennent de la nécessité d'accroître l'efficacité et d'éviter les chevauchements d'activités et les doubles emplois.

2.4 Tout en appuyant la recherche de solutions pour surmonter les difficultés, les États-Unis recommandent d'envisager avec prudence la restructuration des mécanismes régionaux et l'effectuer en consultation avec les États, toute restructuration pouvant avoir un effet négatif sur la sécurité. Comme chaque région est unique, il faudrait envisager une solution adaptée aux besoins de chacune après des discussions plus approfondies. Les partenaires régionaux et des organismes participants comme la CAST se sont dits préoccupés par la proposition visant à restructurer les RASG et les PIRG, dans la mesure où elle a donné lieu, dans certains cas, à la combinaison des deux groupes, détournant ainsi l'attention d'un programme de sécurité guidé par les données et, au bout du compte, diluant les ressources des RASG et réduisant leur incidence sur l'avancement de la sécurité. Il est essentiel que les RASG continuent de s'attacher à tirer parti de leurs succès pour améliorer la sécurité dans leurs régions respectives.

2.5 Les structures et processus différents des RASG et des PIRG ont contribué au succès de chacun. Les deux groupes encouragent la collaboration des gouvernements et de l'industrie. Le mandat des RASG est guidé par les données et comprend l'analyse des risques systémiques. Celui des PIRG, également guidé par les données, est axé sur les risques liés expressément à des sujets concernant l'espace aérien, comme l'efficacité et la sécurité. Par conséquent, la restructuration peut faire obstacle au succès de ces groupes.

2.6 Les accords entre les RASG (RASG – Asie et Pacifique et RASG – Continent américain) et la CAST permettent le partage des données de sécurité et sont établis sur des protocoles qui visent à assurer l'utilisation appropriée de ces données et à y donner accès selon qu'il convient. Si les RASG étaient restructurés, il faudrait réévaluer les accords afin de juger de la possibilité de poursuivre le partage des données. La perte de ce partage pourrait avoir une incidence défavorable sur les efforts de sécurité en cours dans les régions concernées.

2.7 L'OACI appelle à une amélioration des mécanismes des RASG et des PIRG afin de renforcer la coordination entre eux et les autres groupes régionaux. Les États-Unis appuient cette stratégie. Cela dit, de plus amples renseignements sont nécessaires sur les mécanismes ou les processus qui seraient modifiés. Les RASG comme les PIRG sont des acteurs importants dans l'amélioration de la sécurité et de l'efficacité du système aéronautique mondial. La sécurité est la première des priorités, et les RASG ont un rôle vital à jouer pour maintenir les améliorations de sécurité apportées partout dans le monde.

3. CONCLUSION

3.1 Pour que les RASG continuent à soutenir l'objectif du GASP et à améliorer la sécurité dans les régions, les États-Unis recommandent que l'OACI et les États examinent les avantages de sécurité apportés par les RASG et favorisent le succès continu de ces groupes en maintenant le cadre de sécurité établi. La Conférence est donc invitée à convenir de la recommandation suivante :

Il est recommandé que la Conférence :

- a) demande à l'OACI d'appuyer un alignement et une harmonisation améliorés des mécanismes de travail des RASG et des PIRG en consultant les États membres tout en maintenant le cadre de sécurité établi des RASG ;

- b) demande à l'OACI de fournir des renseignements plus détaillés aux États sur la façon dont les mécanismes et processus régionaux pourraient être modifiés, afin de permettre une prise de décision informée ;
- c) demande à l'OACI de promouvoir l'importance du processus guidé par les données établi par les RASG qui a donné lieu aux SEI qui ont été publiées ;
- d) demande à l'OACI de promouvoir l'adoption par tous les États, dans les régions, des SEI concernant les risques de décès ;
- e) demande à l'OACI de promouvoir l'importance de la collaboration entre les gouvernements et l'industrie pour le renforcement de la sécurité de l'aviation dans le monde et d'encourager la participation des États et de l'industrie aux RASG ;
- f) prie instamment les États de soutenir la mise en œuvre des objectifs et des principes du GASP ainsi que la planification et l'exécution des plans mondiaux par l'entremise des RASG et des PIRG.

— FIN —